



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Tarifs

Question écrite n° 50719

### Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le ministre delegue aux postes et telecommunications sur la recente etude de l'Observatoire mondial des systemes de communication selon laquelle les prix des communications telephoniques ont diminue depuis quatre ans de 30 p 100 au Japon, de 29 p 100 aux USA et au Royaume-Uni, de 16 p 100 au Canada et en Italie et seulement de 13 p 100 en France. C'est pourquoi il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour acclereler la baisse des tarifs telephoniques dans les prochains mois.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il doit etre observe que l'etude de l'Observatoire mondial des systemes de communication, evoquee par l'honorable parlementaire, classe les pays en fonction de leur pourcentage de baisse depuis quatre ans et non de leurs niveaux respectifs de prix actuels, ce qui est pourtant une donnee plus juste et qui semble fiable. A cet egard, une etude realisee en 1990 par l'office des telecommunications du Royaume-Uni (Ofotel) fait apparaitre, a partir de deux « paniers » de consommation telephonique, prive et professionnel, que France Telecom offre les prix les plus bas des quatre pays industriels europeens les plus developpes (les prix britanniques sont affectes de l'indice de reference 100) : Voir tableau dans le JO no 20 (annee 1992). Aux termes de la meme etude, la France occupait, en mars 1989, parmi les quinze pays du monde consideres comme les plus industrialises (parmi lesquels figurent donc les Etats-Unis et le Japon), le quatrieme rang a partir du pays le moins cher pour les utilisations privees, et le sixieme rang pour les utilisations professionnelles. Les prix francais supportent donc tres bien la comparaison avec ceux des grands pays etrangers. Rien ne laisse supposer que cette situation doive se degrader, bien au contraire, puisque le contrat de plan, passe entre l'Etat et France Telecom, prevoit une baisse d'ensemble des tarifs de 3 p 100 par an en francs constants sur la duree du plan, soit quatre ans. Des a present, certaines communications internationales (vers l'Amerique du Nord et l'Extreme-Orient notamment) ont diminue au 1er janvier 1992. Quant aux communications du regime interieur, elles continueront a connaitre une evolution tendant a resserrer l'eventail des prix (hausse des communications locales et baisse des communications a longue distance), mais ce reajustement du prix des communications locales sera largement compense par la mise en place des zones locales elargies qui se traduira en 1994 par une baisse du prix des communications dans les relations de voisinage. L'ensemble de ces mesures rendra les prix du telephone encore moins eleves, plus equitables et de moins en moins lies a la distance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dolez Marc](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50719

**Rubrique :** Telephone

**Ministère interrogé :** postes et télécommunications

**Ministère attributaire** : postes et télécommunications

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 2 décembre 1991, page 4896